

**DP # 1000183774**

## **Questions et Réponses**

**1) Est-ce que les chercheurs/entrepreneurs pourront utiliser les données pour publier des documents de recherche universitaire, même après la fin du projet?**

Oui, bien que les droits de PI demeurent la propriété de la Couronne. L'objectif est d'encourager les publications. La section 3.6 de la page 48 de la DDP donne certaines précisions, et de plus amples précisions pourront être ajoutées au moment de l'attribution du contrat.

**2) La date d'achèvement du projet est-elle fixée?**

Oui. Le projet doit être achevé d'ici le 15 mars 2018.

**3) Le projet doit-il fournir les estimations de la valeur des 8 paramètres, et en une enquête seulement, ou est-ce qu'il faut considérer un sous-ensemble de paramètres avec de multiples versions des enquêtes?**

Pour les 9 paramètres, la méthode de collecte des données est la décision de l'entrepreneur. La collecte de données ne se limite pas à une version.

**4) Lorsque cela n'est pas précisé, est-ce que le paramètre fait référence seulement aux adultes?**

Oui, la valeur associée au paramètre est pour la population adulte, sauf indication contraire. L'exception est LE JOUR DES SYMPTÔMES DE L'ASTHME. Cette valeur n'est appliquée qu'aux enfants. La définition d'un enfant s'entend des personnes de 5 à 19 ans.

**5) D'autres méthodes peuvent-elles être utilisées ou seulement les méthodes de préférence déclarées?**

Oui. D'autres méthodes comme une préférence déclarée ou l'analyse d'une base de données appropriée pourraient être proposées. Cependant, le but est d'utiliser les principales méthodes de recherche plutôt que de réviser la documentation par exemple.